



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

mesures économiques et sociales

Question au Gouvernement n° 1528

Texte de la question

MESURES ÉCONOMIQUES ET SOCIALES

M. le président. La parole est à M. Stéphane Peu.

M. Stéphane Peu. Madame la ministre du travail, le projet que vous avez présenté ce matin en conseil des ministres est, je le crains, un nouveau rendez-vous raté. Je vous assure pourtant que les députés communistes ont mis toute leur intelligence et leur subtilité à le comprendre. *(Rires et exclamations.)* Dans son allocution tardive, le Président de la République, après avoir fait acte de contrition, a décrété l'état d'urgence sociale. Au vu des cafouillages et de la cacophonie qui a suivi, il nous a semblé que, devant le mot « social », le Gouvernement s'est trouvé interdit, un peu comme une poule qui découvre un couteau.

Vous répétez à l'envi qu'il faut que le travail paie. Or les gilets jaunes se sont soulevés précisément parce que le travail ne paie pas, ou paie de moins en moins.

Le seul moyen de rémunérer le travail, madame la ministre, c'est le salaire, pas l'aumône ! Les gilets jaunes demandent de la justice fiscale et sociale, le partage des richesses, des services publics de qualité, et vous répondez par des entourloupes.

D'abord, le SMIC n'augmentera pas. Seule la moitié des salariés au SMIC pourront, tous les trois mois, quémander une prime d'activité à la caisse d'allocations familiales.

Il y a entourloupe également pour les retraités, avec votre demi-mesure sur la CSG et votre refus d'indexer les retraites sur le coût de la vie.

Enfin, il y a une grande entourloupe sur le financement des mesures : pour donner un coup de pouce à ceux qui n'ont presque rien, vous allez prendre à ceux qui n'ont pas grand-chose en épargnant ceux qui ont beaucoup. *(Applaudissements sur les bancs des groupes GDR, FI et SOC.)*

Madame la ministre, depuis de longues années, la richesse créée rémunère toujours plus le capital et de moins en moins le travail, et tout cela pour de très mauvais résultats.

Ma question est simple : êtes-vous prête à changer de cap, à augmenter enfin les salaires et à assurer ainsi plus d'efficacité économique et plus de justice sociale ? *(Mêmes mouvements.)*

M. le président. La parole est à Mme la ministre du travail.

Mme Muriel Pénicaud, ministre du travail. Merci de cette question, qui me permet d'expliquer ce que nous

sommes en train de faire.

Le travail doit payer : c'est une conviction qui nous rassemble. Depuis dix-neuf mois, nous prenons des mesures structurelles pour que le travail paye davantage : la loi pour la liberté de choisir son avenir professionnel, qui comporte notamment des mesures pour l'égalité professionnelle des femmes et des hommes, les mesures du projet de loi PACTE sur le partage de la richesse... Il ne s'agit pas d'agir au coup par coup, mais de permettre que le travail paye davantage dans le futur. Notre société doit mieux récompenser l'éducation, la formation, le travail et le mérite, grâce à une solidarité qui permet à chacun de s'émanciper. *(Applaudissements sur quelques bancs du groupe LaREM.)*

Oui, depuis quelques semaines, nous avons entendu l'urgence. Ces mesures structurelles n'ont pas encore produit leur plein effet, et n'ont pas pu réparer trente ans d'injustices et de dysfonctionnements. *(Exclamations sur les bancs du groupe LR.)*

M. Aurélien Pradié. Le problème, c'est qu'elles sont beaucoup trop subtiles !

Mme Muriel Pénicaud, ministre. C'est pour cela que le Président de la République et le Premier ministre ont annoncé des mesures d'urgence que la ministre des solidarités et de la santé et moi-même présenterons dès aujourd'hui à l'Assemblée nationale, puis demain au Sénat. Ce projet de loi comporte quatre articles qui, comme vous le savez, traitent du travail et des retraites.

En ce qui concerne le SMIC, je voudrais rectifier ce que vous disiez : il augmente ! Le décret a été signé ce matin. Il passera à 1 204 euros...

M. Sébastien Jumel. C'est beaucoup trop, voyons, vous n'y pensez pas !

Mme Muriel Pénicaud, ministre. ...parce qu'il augmente en raison de l'inflation. Il était, il y a deux ans, à 1 153 euros, et à 1 174 euros l'an dernier. N'oubliez pas non plus la suppression des cotisations d'assurance maladie.

M. Jean-Paul Lecoq. Arrêtez de diminuer les cotisations ! Arrêtez de ponctionner les hôpitaux !

Mme Muriel Pénicaud, ministre. Mais nous voulons aller beaucoup plus loin. Le cri d'alarme que nous avons entendu, c'est celui de ceux qui ne touchent que le SMIC. C'est pourquoi nous voulons que tous ceux qui perçoivent moins de 1 550 euros aient 100 euros de plus, de même que toutes les femmes seules avec des enfants qui perçoivent jusqu'à 2 000 euros. C'est une mesure de justice sociale qui parle aux travailleurs, parce que c'est leur revenu que nous augmentons. *(Applaudissements sur les bancs du groupe LaREM.)*

Données clés

Auteur : [M. Stéphane Peu](#)

Circonscription : Seine-Saint-Denis (2^e circonscription) - Gauche démocrate et républicaine

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 1528

Rubrique : Politique sociale

Ministère interrogé : Travail

Ministère attributaire : Travail

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [20 décembre 2018](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [20 décembre 2018](#)